

PRATIQUES EXEMPLAIRES

Description de la pratique exemplaire

1. Titre de la pratique exemplaire :

La certification en pratique transfusionnelle au CHU Sainte-Justine

Résumé

Dans un souci de qualité des soins prodigués, le Comité de Médecine Transfusionnelle du CHU Sainte-Justine à émis la recommandation d’instaurer une certification en pratique transfusionnelle pour l’ensemble du personnel transfuseur. Ainsi, un programme de formation et de certification en pratique transfusionnelles a été implanté au CHU Sainte-Justine en 2005. Nous sommes le premier centre hospitalier à avoir instauré une certification de cette envergure dans son établissement. Ce programme a pour but de diminuer le nombre d’accidents transfusionnels et de favoriser le développement professionnel du personnel infirmier. La certification s’adresse aux infirmières, inhalothérapeutes transfuseurs, perfusionnistes et phlébotomistes. Prochainement les infirmières auxiliaires seront incluses. La recertification ayant lieu tous les deux ans, une étude interne a été réalisée afin d’évaluer la pertinence de maintenir ce programme au sein de notre établissement.

Cette étude consistait à comptabiliser le nombre de transfusions administrées sur une période excédant 4 heures car, les accidents transfusionnels sont directement imputables à la pratique clinique des infirmières. Il a été démontré que le nombre d’accidents liés aux transfusions de plus de quatre heures diminue de manière significative suite aux certifications pour ensuite augmenter de façon progressive avant la recertification. Ces résultats démontrent l’importance de poursuivre ce programme de certification dû à la réduction significative du nombre de transfusions non-conformes post-certification.

Le CHU est présentement en train de finaliser le développement du contenu d’un programme provincial de formation clinique en pratique transfusionnelle (PPFCPT). Ce projet nous amène à de belles perspectives futures puisque les modules d’apprentissage d’autoformation seront disponibles pour tous les infirmiers et infirmières du Québec via une plateforme d’apprentissage virtuelle.

Nom : Karine Bouchard, conseillère en soins infirmiers
Courriel : karine.bouchard.hsj@ssss.gouv.qc.ca

Elle est liée aux normes

2. Veuillez indiquer de quelle façon cette pratique est liée aux normes d’Agrément Canada en sélectionnant la section de normes appropriée, ainsi que la norme.

Section de normes

Banque de sang et services transfusionnels

Norme

19.0 L'équipe se conforme à des procédures normalisées et éprouvées pour la transfusion de sang et de produits sanguins labiles.

Elle est durable

3. Depuis combien de temps cette pratique est-elle en place au sein de votre organisme? Si votre organisme est composé de plusieurs établissements, cette pratique a-t-elle été mise en œuvre dans l'ensemble de ceux-ci?

Note: Il y a deux personnes ressources pour cette pratique: Karine Bouchard, conseillère en soins infirmiers et Marie-Pierre Pelletier, Conseillère en soins infirmiers.

Elle est originale et innovatrice

4. Pourquoi votre organisme a-t-il décidé de mettre en œuvre cette pratique?

Dans un contexte de promotion de la sécurité des patients recevant des produits sanguins labiles et en lien avec la constatation d'écarts par rapport aux normes de la pratique transfusionnelle, le comité de médecine transfusionnelle a recommandé la création d'une certification en pratique transfusionnelle.

5. Quels sont les critères qui contribuent à rendre cette pratique originale et innovatrice?

Le CHU Sainte-Justine est le premier centre hospitalier à avoir instauré une telle politique à l'ensemble de son personnel transfuseur : inhalothérapeutes transfuseurs, phlébotobistes, perfusionnistes et infirmières.

Elle est centrée sur le client et la famille

6. Comment cette pratique permet-elle aux clients et aux familles d'influencer la façon dont s'effectue la prestation des services au sein de votre organisme?

La qualité des soins est grandement améliorée puisque selon les indicateurs établis, il y a une diminution des accidents et incidents en liens avec les actes cliniques du personnel transfuseur.

Un questionnaire de satisfaction du personnel a d'ailleurs démontré un taux de satisfaction entre 75,4% et 90,7% de satisfaction entre « beaucoup » et « tout à fait d'accord » par rapport au processus de certification dans sa globalité au sein de l'établissement.



Elle est évaluée régulièrement

7. De quelle façon évaluez-vous cette pratique? À quelle fréquence effectuez-vous l'évaluation?

L'indicateur choisit pour évaluer l'impact du programme sur les gestes cliniques posés est : les transfusions de produits labiles de plus de 4 heures. Cet indicateur est évalué annuellement.

Elle démontre l'atteinte de résultats positifs et l'efficacité des pratiques

8. Quels processus ont été améliorés par la mise en œuvre de cette pratique dans votre secteur?

L'évaluation de l'indicateur mentionné précédemment a clairement démontré que l'année précédant les certifications le nombre d'accidents augmente (0.22% en 2007). De plus, l'année suivant la certification, le nombre d'accident relié aux transfusions de plus de 4 heures diminue à nouveau (0.16% en 2006, 0.37 % en 2008).

Elle peut être adaptée à d'autres organismes

9. Communiquez-vous vos résultats à d'autres organismes?

Oui

Dans l'affirmative, veuillez indiquer le nom des organismes avec lesquels vous partagez vos résultats, ainsi que la façon dont vous procéder.

Nous sommes présentement à élaboration d'un programme de certification provincial. Une alliance avec le ministère de la santé et des services sociaux permettra à ce programme d'être disponible via une plate forme d'apprentissage virtuelle qui rendra le contenu disponible à l'ensemble des infirmières et infirmiers du Québec. Puisque que ce programme sera fait en alliance avec une institution universitaire, ce dernier pourra ce joindre aux crédits de formation continu maintenant exigé par l'Ordre des infirmières et infirmiers du Québec.

10. Quelles sont les ressources nécessaires à d'autres organismes de votre milieu pour mettre en œuvre cette pratique?

Une équipe constituée d'une conseillère en sécurité transfusionnelle, hématologiste directeur de banque de sang et idéalement d'un comité de médecine transfusionnelle au sein de l'établissement. Il est à noter que le programme de formation provinciale permettra d'éviter de multiplier les efforts.